

Procès-verbal de l'assemblée générale du 24.10.2024-ASLOCA Bienne-Seeland :

Début de la séance : 19h chez Unia Bienne

I. Partie statutaire :

1. Accueil

Tobias Egger, président d'ASOCA Bienne-Seeland souhaite la bienvenue aux 30 membres présent.e.s à cette assemblée.

2. Rapports annuels de la présidence :

Tobias Egger et Marie Moeschler lisent un résumé bilingue des activités menées entre 2022 et 2024 par ASLOCA Bienne Seeland. Ce rapport est disponible par écrit si souhaité (dans le drive).

3. Finances (comptes) 2022 et 2023

Les extraits des comptes 2022 et 2023 sont présentés à l'assemblée. Chaque personne présente peut poser des questions ou faire des remarques sur les comptes ASLOCA Bienne Seeland. La discussion est ouverte. Les extraits des comptes 2022 et 2023 peuvent être consultés par écrit (dans le drive).

Nous procédons à la votation sur les comptes : Finances 2022 et 2023 sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée générale.

4. Budget 2024, 2025 :

Les budgets 2024 et 2025 sont présentés à l'assemblée générale. Il est expliqué que nous dépensons notre argent essentiellement pour pouvoir organiser une assemblée générale avec apéritif dînatoire tous les deux ans. Nous dépensons de l'argent aussi pour les actions de rues lorsqu'il y a des thématiques qui concernent les locataires (initiative cantonale, double référendum, etc.) et enfin pour faire de la publicité dans le M+V Magazin ou le Dal (revue francophone d'ASLOCA Suisse).

Nous expliquons ensuite que l'un de nos buts pour 2025 est d'être plus présent.e.s dans les médias par des interviews et communiqué de presse. Nous souhaitons aussi maintenir et accroître la culture des actions de rue pour être visible, informer les gens sur leurs droits et défendre nos thématiques politiques.

Questions et remarques sont les bienvenues, la discussion est ouverte.

Nous procédons à la votation sur les budgets :

Budget 2024 : accepté à l'unanimité par l'assemblée générale,

Budget 2025 : accepté à l'unanimité par l'assemblée générale.

5. Externalisation de la caisse:

Tobias Egger explique que la majorité des sections régionales bernoises ont déjà externalisé leur caisse à ASLOCA canton de Berne. Cela signifie que notre trésorerie (ASLOCA

BienneSeeland) sera gérée par les personnes employées pour ce faire par ASLOCA canton de Berne. Cela permet de gagner du temps supplémentaire au comité ASLOCA Bienne-Seeland pour faire d'autres choses, notamment plus d'actions de rue et de travail de communication.

Nous procédons à la votation sur l'externalisation de la caisse.

L'assemblée générale décide à l'unanimité d'externaliser les finances de la section régionale Bienne-Seeland à ASLOCA canton de Berne.

Cela signifie que notre compte bancaire devra être clôturé à la fin de l'année 2024 (31.12.2024) et l'argent restant, transféré sur le compte bancaire de ASLOCA canton de Berne. Béatrice Mehli, membre du comité ASLOCA Bienne-Seeland jusqu'au 31.12.2024, s'en charge. L'assemblée générale lui donne procuration générale pour le faire.

Coordonnées du compte bancaire de ASLOCA canton de Berne .

Iban : CH98 0900 0000 3024 0509 7

6. Elections statutaire .

Le président demande à l'assemblée si elle est d'accord d'élire les membres des organes d'ASLOCA Bienne-Seeland en bloc et non pas une personne après l'autre : Tout le monde est d'accord.

6.1 Comité :

François Contini (sortant), Marie Moeschler (vice-présidente, sortante), Urban Kofmehl (sortant), Ueli Scheidegger (sortant), Tobias Egger (président, sortant), Karim Saïd (nouveau), Regina Kipfer (nouvelle)

Karim et Regina se présentent à l'assemblée. Ils sont tous les deux élus par acclamation.

Les membres sortant.e.s sont tous réélus par acclamation.

6.2 Président :

Tobias Egger - Réélu par acclamation

6.3 Vice-présidente :

Marie Moeschler - Réélue par acclamation

6.4 Caisse : Externalisation selon la proposition du point 5 de l'ordre du jour :

Pour la caisse d'ASLOCA Bienne-Seeland, on ne vote plus, cela a été fait au point 5 de l'ordre du jour (Accepté à l'unanimité par l'assemblée générale).

6.5 Réviseur :

Olivier Steiner - Réélu par acclamation.

7. Propositions – amendements éventuels

Certain.e.s membres trouvent qu'ils/elles ne sont pas suffisamment informé.e.s lorsqu'on fait des actions. Malgré le Dal ou le M+V Magazin, il y a un décalage, le comité devrait envoyer plus d'informations lorsqu'on fait quelque chose.

Certain.e.s membres trouvent que nous devrions être plus actif sur les réseaux sociaux. Tobias Egger rappelle que ASLOCA canton de Berne a et gère un compte sur facebook et instagram, Nous allons réfléchir à cette question.

- Il y a-t-il des drapeaux à mettre aux fenêtres pour le double référendum ? Apriori non

8. Divers

- Action de rue le 2 novembre 2024 entre 9h et 12h30 est organisée. Le lieu sera communiqué par écrit.
- Autres ? Néant
- Une membre remercie l'association ASLOCA d'exister. Elle explique que grâce à ses activités, la simple mention d'ASLOCA dans un courrier à l'attention de sa gérance immobilière suffit parfois à changer les choses en faveur du/de la locataire.

II. Exposé sur le double référendum en droit du bail passant en votation populaire en novembre 2024 :

Edith Siegenthaler, présidente d'ASLOCA canton de Berne et députée au Grand conseil du canton de Berne nous explique les enjeux des votations du 24 novembre 2024 avec le double référendum. Les francophones reçoivent des slides explicatifs en parallèle.

III. Apéritif dînatoire :

Un moment convivial est partagé en fin d'assemblée.

Fin : 21h30

Ce procès-verbal est lu et approuvé :

Tobias Egger, Président :



Béatrice Mehli, trésorière

Marie Moeschler, V



, Vice-présidente :